



**COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES**  
**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2023**  
**SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES**

-----

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

**PRESENTS** : DEMARCHI JF / MORA C. /BOURGEAT G. / BARONI JJ / DUIVON M. / LAHU N / BESSE M / MEYNIER CL/ CORNU D/ / PORCHEREL M / BERLUCCHI A. / EYSSAUTIER CH/ VIALARD E/ DELACROIX JL

**Absent** : GUYENOT J. / ROUSSIER S

**Excusées** : LEBOSSÉ S / CHAPOTOT PH/ BEGUET V

**Pouvoirs** : CHAPOTOT PH à DELACROIX JL / LEBOSSÉ S à PORCHEREL M / BEGUET V à MEYNIER CL

La convocation pour la séance du 6 Novembre 2023 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 31 Octobre 2023.

Ouverture de la séance à 19 H 00

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : GUYENOT J. / ROUSSIER S

Excusées : LEBOSSÉ S / CHAPOTOT PH/ BEGUET V

Et annonce les pouvoirs

**Pouvoir** : CHAPOTOT PH à DELACROIX JL / LEBOSSÉ S à PORCHEREL M / BEGUET V à MEYNIER CL

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Claude MORA est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 2 octobre et s'ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 14 voix pour + 3 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

### **1 - Tarifs de l'eau et assainissement**

Des travaux importants sont prévus sur les réseaux d'eau et assainissement de la Commune sur 2024 :

- 1<sup>er</sup> programme de travaux sur Chassal : environ 300 000 à 350 000 € HT (travaux de priorité 1 financé par l'agence de l'eau)
- 2<sup>ème</sup> programme de travaux sur Molinges : même prévision que sur Chassal

Rappel :

- Concernant les subventions sur les projets prioritaires l'agence de l'eau finance 50%
- Une part importante des travaux reste à la charge de la collectivité en autofinancement et financement par emprunt de longue durée (20-25 ans)

- Tarifs actuels : taxe fixe : 20 € - Eau : 1.50€/m3 – Assainissement : 1.50€/m3
- Modernisation des réseaux : 0.16€/m3 – Redevance pollution : 0.28€/m3 (reversé à l'agence de l'eau)

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation et pouvoir être prêt pour le transfert de compétence à la Communauté de Commune et au regard des travaux qui vont être engagés, il convient d'augmenter les tarifs pour participer au financement de cet investissement.

M. le Maire propose une augmentation de 0.30€/m3 sur l'eau et 0.30€/m3 sur l'assainissement

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents + 3 pouvoirs de voter les tarifs suivants :

Taxe fixe	20.00€
Prix de l'eau	1.80 €
Prix de l'assainissement	1.80 €

Ces tarifs entreront en vigueur lors de la prochaine période de facturation

Les prix actuels sont environ 1.50€ en dessous du prix qui seront pratiqués après la reprise de la compétence par la Communauté de communes en 2026.

## **2 – Projet Crèche : Offres retenues sur le marché**

Après étude les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée, le choix du pouvoir adjudicateur de retenir les entreprises dont le détail figure ci-dessous, pour un montant total de 376 242.03 € HT soit 446 198.67 € TTC,

N°	LOTS	ENTREPRISES	PROPOSITION MAITRE D'ŒUVRE
1	DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	Ent. BARONI 39360 CHASSAL-MOLINGES	39 194,61 €
2	ETANCHEITE - ZINGUERIE	Ent. MACON ETANCHEITE 71000 SENNECE LES MACON	13 834,93 €
3	MENUISERIES EXTERIEURES et INTERIEURES	Ent. CAPELLI-BERROD	69 229,53 €
4	AGENCEMENT - MOBILIER	Ent. SAS MEYNIER 39600 VADANS	45 342,00 €
5	SERRURERIE	Ent. DUCROT 39210 ARLAY	22 634,50 €
6	PLATRERIE / PEINTURES / FAUX-PLAFONDS	Ent. PEINTURE COLOR 39170 SAINT-LUPICIN	54 945,30 €
7	SOLS SOUPLES	Ent. DROGUERIE CENTRALE 39200 SAINT-CLAUDE	13 381,66 €
8	ASCENSEUR	Ent. ARATAL 71850 CHARNAY LES MACON	36 495,00 €
9	ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	Ent. SCEB 39200 SAINT-CLAUDE	38 317,86 €

10	PLOMBERIE - SANITAIRES	Ent. PICARD 39200 SAINT-CLAUDE	17 096,18 €
11	CHAUFFAGE	Ent. PICARD 39200 SAINT-CLAUDE	12 458,84 €
12	VENTILATION	Ent. ADEKOAT 39260 MOIRANS EN MONTAGNE	13 311,62 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>SANS OPTION</b>	<b>376 242,03 €</b>
<b>SOIT TTC</b>			<b>446 198,67 €</b>

Une demande de subvention DETR va être déposée avant fin novembre 2023

Le CONSEIL MUNICIPAL par 15 voix POUR et 2 OPPOSITIONS :

- Prend note du choix des entreprises retenues pour ces travaux pour un montant de 376 242.03 € HT soit 446 198.67 € TTC,
- Autorise M. le Maire à passer les marchés avec les entreprises retenues,

### **3 – Projet Cimetière : Présentation nouvelle proposition**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les plans du projet de réaménagement du cimetière avec les différentes zones à traiter.

Présentation du plan :

- Renovation complète des circulations
- Mise en herbe de certain endroit
- Traitement des espaces inter tombes
- Aménagement complet des escaliers
- Enrobé autour de l'église
- Aménagement paysagé

Arrivée de Daniel Cornu à 19h33

Le plan de financement établi par le Cabinet COLIN fait apparaître un montant TTC de 227 034.60 €

Subventions à demander :

25 % à l'État DETR

8 % à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 3 pouvoirs :

- Valide le projet
- Valide le plan de financement
- Autorise le Maire à faire les demandes de subvention.

#### **4 – Sécurisation des adresses de la commune**

La loi 3DS est officiellement promulguée et apporte une nouvelle exigence sur cette compétence. Une certification doit être faite pour juin 2024 pour toutes les communes de moins de 2000 habitants.

La Poste propose de nous accompagner dans cette démarche pour un montant de 1440 € TTC :

- Répertorier toutes les dénominations de rues
- Reprendre toute la numérotation
- Réactualiser tous les documents (internet, gps, service de secours...)

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents + 3 pouvoirs

- Valide la proposition de la Poste

#### **5 – Appartements conventionnés Molinges**

Deux logements situés au-dessus de la mairie de Molinges sont encadrés par la convention :

- N°39/1985/05/771019/1/031 du 31/05/1985

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents + 3 pouvoirs :

- DECIDE de dénoncer cette convention

#### **6 – Succession GAMONET / Terrains**

La succession GAMONET a sollicité la mairie suite au décès de Marie GAMONET pour des terrains. Ils ont la volonté de céder leur terrain à la commune, 2 terrains situés sur la zone sportive.

La commune n'a pas d'intérêt particulier à acquérir ces parcelles mais dans le cadre d'une réserve foncière propose d'acheter ces terrains 0.50€/m<sup>3</sup> pour solder cette succession.

Mme Chauvin, Mme Goujon, héritières ont envoyé un courrier pour faire une donation à la commune de leurs parts.

La mairie traitera exclusivement avec Amandine Chevalier, agent immobilier, pour éviter tout conflit dans la succession.

#### **7 – Attribution subvention Salle polyvalente**

Rappel des subventions accordées :

- Département de 21 705 € pour la rénovation de salle polyvalente de Chassal (10% du total des travaux)
- DETR de 110 000 € (40% du total des travaux)
- Communauté de Communes de 8 000€

## **8 – Litiges urbanisme en cours**

- 1) Information du conseil sur le suivi des démarches concernant le litige avec M. Cardoso.
  - M. Cardoso a été averti par lettre recommandée que sa construction était illégale, le permis de construire déposé a été refusé par le service instructeur
  - Un arrêté d'interruptif de travaux a été pris le 16 octobre 2023 (envoyé au procureur et à la gendarmerie)

Suite à ces démarches, M. Cardoso n'a pas pris contact avec la mairie pour un rendez-vous

Pour rappel : La commune instruit des dossiers d'urbanisme en lieu et place de l'Etat

- 2) Démarches concernant le litige avec la Famille Bayar.
  - La famille Bayar a été avertie par lettre recommandée que sa construction n'était pas conforme au permis de construire délivré
  - Le signalement a été fait au procureur
  - En attente de retour

## **9 – Décision modificative budget communal**

Du fait de l'augmentation des dépenses de fonctionnement de la commune, le chapitre 011 affiche un solde négatif. Une décision modificative doit être prise afin de rééquilibrer ce chapitre.  
La somme de 50 000 € sera prise sur les travaux en cours de la section d'investissement et reportée au chapitre 011.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents + 3 pouvoirs, vote cette décision modificative

## **8 – Questions diverses**

Remerciement de la Banque Alimentaire pour la subvention versée

### Repas de fin d'année / Bon d'achat

Les Bons d'achat « Achetez A » sont prêts à la Communauté de Communes, les commerçants de la commune seront informés des démarches d'inscription

Monique Porcherel présente : 195 bénéficiaires (4 personnes ne souhaitent rien, 94 bons d'achat, 30 personnes souhaitent la livraison du repas, 66 repas à la salle des fêtes pour les anciens + membres du conseil et CCAS)

Rappel date : Dimanche 10 décembre 2023

Repas : Organisé par Alix Desbordes pour 21.78 €

Apéritif : Gougères (boulangerie Chalumeau)

Entrée : Médaillon de saumon

Plat : Roti de veau aux morilles + gratin

Fromage (fromagerie Montbrillant)

Dessert : Bûches flocon (boulangerie Chalumeau)

Vins : Offert par la commune

Vœux du Maire : Vendredi 19 janvier 2024 à la salle des fêtes de Molinges

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre 2023 – Cérémonie du 11 Novembre à 11H00 à Chassal et à 11H30 à Molinges.

Pot offert par la Mairie à la Salle des fêtes de Molinges

Travaux abord de l'école : difficultés pour le bus de circuler en attendant le goudronnage vers de 15 décembre 2023

Prochain conseil municipal – **Lundi 4 Décembre à 19 H 00**